## DES MESURES FORTES EN FAVEUR DES MÉNAGES ET DES ENTREPRISES

Le 17 juin dernier l'assemblée départementale a voté le budgétaire supplémentaire du Département. Un nouvel acte budgétaire positif et dynamique, en direction de l'économie locale, en direction aussi des plus fragiles.

Ainsi, une enveloppe supplémentaire de plus de 7 Millions d'euros € a été actée pour des opérations nouvelles en investissement, qui concerne principalement des travaux sur le réseau routier, la réfection d'ouvrages d'art, des travaux dans les collèges pour les rendre plus accessibles, plus économes en matière d'énergie, mais aussi de nouveaux équipements informatiques pour nos collégiens, des travaux de consolidation de la tour nord-ouest du château de Valençay. En fonctionnement aussi de nouvelles dépenses sont inscrites et portent sur l'aide de la collectivité à La Berrichonne Football, à l'aéroclub de Châteauroux-Villers, et à la Fédération Française d'Aéronautique que nous soutenons pour l'organisation des championnats du monde à Châteauroux, à l'Établissement Public Aéroport de Châteauroux-Déols. Parmi les mesures nouvelles. l'installation de bornes électriques pour les véhicules de la Collectivité, une subvention au SDEL dans le cadre de l'étude réalisée sur le déploiement de l'hydrogène, et 250 000 € destinés à abonder un nouveau fonds dédié aux projets de développement des musées départementaux répondant aux besoins de plusieurs collectivités.

Le chapitre famille et solidarité nécessite une somme supplémentaire de 2.6 Millions d'euros notamment pour financement de l'allocation du RSA (principalement en raison de la décision de l'État au 1er avril 2019 imposant une revalorisation de 1,6 %), de la hausse du nombre de journées de placement des jeunes dont les Mineurs Non Accompagnés et des frais de séjours des personnes âgées en établissements.

Parallèlement, l'important chantier de déploiement de la fibre à domicile se poursuit avec un objectif ambitieux de couverture du territoire à 100 % d'ici 2024-2025.

Toutes ces actions structurantes s'intègrent pleinement dans la démarche d'attractivité lancée ces derniers mois et dont l'objectif est de valoriser notre département autour de l'ensemble de ses acteurs locaux et d'attirer de nouveaux habitants. Cette démarche est arrivée au terme de sa première étape. Une deuxième phase va débuter avec la création d'une agence dédiée à

la rentrée.

L'assouplissement des 80km/h sera également au programme de la rentrée. Nous souhaitons une concertation large avec le Préfet, la Gendarmerie, la Police, les associations de sécurité et de prévention routière et les élus pour déterminer ensemble les routes qui repasseront à 90 km/h.

Le Département est une collectivité de confiance, une collectivité responsable qui fait face à ses obligations sans augmenter les impôts et qui maîtrise son budget permettant d' offrir d'importantes possibilités d'investissement et de mener projets innovants. Surtout, la politique menée est résolument tournée vers la proximité et s'adapte aux besoins de toutes les communes et de l'ensemble des Indriens.

Le groupe des élus de la Majorité départementale : Nadine BELLUROT, Régis BLANCHET, Michel BLIN, Gérard BLONDEAU, Michel BLONDEAU, Michel BRUN, Serge DESCOUT, Claude DOUCET, Mireille DUVOUX, Marc FLEURET, Jean-Yves HUGON, Imane JBARA SOUNNI, Lydie LACOU, Marie-Jeanne LAFARCINADE, Gérard MAYAUD, Frédérique MERIAUDEAU, Chantal MONJOINT. Françoise PERROT. Florence PETIPEZ, Michèle SELLERON

## L'ECOLOGIE EST IL UNE PRIORITÉ DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL ?

À l'heure où le dérèglement climatique inquiète les populations les plus défavorisées et mobilise les jeunes générations, à l'heure où le Département s'engage dans un projet d'attractivité, nous nous interrogeons sur son implication dans la transition écologique.

Certes, quelques actions sont menées pour la transition énergétique, certes il finance la protection des espaces naturels sensibles mais ce n'est que la traduction de la loi, pas un projet politique.

Le Département perçoit les taxes de la transition énergétique notamment (IFER). Il doit en retour avoir un rôle incitatif par un soutien participatif aux initiatives locales, dans le cadre d'un projet départemental : énergies renouvelables, promotion d'une agriculture durable par l'approvisionnement des restaurants de tous les collèges de l'Indre, etc...

En s'engageant dans la transition écologique, le Département répondrait également à son rôle social, parce que ce sont les plus démunis qui subissent le plus.

L'urgence climatique est également une urgence sociale.

Le Groupe des Élus républicains de Gauche du Conseil Départemental : Lucie BARBIER, Jean-Claude BLIN, Michel BOUGAULT, Mélanie CHAPUIS, Jocelyne GIRAUD, Jean PETITPRÊTRE